

Discours de Marie DESROSES

Certaines batailles que nous croyions gagnées et des droits que nous pensions acquis sont encore, malheureusement, remis en cause.

Le combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes n'a pas seulement pour objectif que les femmes aient les mêmes droits que les hommes, c'est, également, un enjeu de société.

Ce combat est donc l'affaire de tous, femmes et hommes, responsables politiques et citoyens, collectivités locales et entreprises.

La ratification de la Charte Européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale constitue un premier engagement et un véritable encouragement à mettre en œuvre des politiques et des actions en faveur de cette égalité sur notre territoire.

Parallèlement, à la signature de cette charte, un groupe de travail inter-entités publiques a été constitué en juin dernier à l'initiative du Département.

Il va être réuni, prochainement, et notre travail mutualisé aura pour ambition de déconstruire les préjugés sexuels et sexistes et de tendre vers l'exemplarité des pratiques des structures participantes.

Pour ce faire, un intervenant extérieur travaille, actuellement, avec la Direction des Ressources et des Relations Humaines pour organiser ce second temps d'échange qui aura pour objectifs de sensibiliser et identifier les stéréotypes, tout en décryptant les processus de conditionnement et en amenant les structures participantes à déjouer les comportements sexistes.

Cette intervention d'une journée pourrait se dérouler en trois temps en alliant les apports théoriques et les temps d'échange avec les participants, en définissant des préconisations dans le cadre des missions qui sont dévolues aux structures présentes et de repérer des pistes pour établir un plan d'action réalisable.

Cette réunion permettra, je le souhaite, une action globale, concertée, et cohérente dans l'ensemble des champs d'action respectifs.

Au-delà de ces actions phares, la collectivité continue à œuvrer progressivement, au sein de sa structure pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes, en veillant aux choix des textes et de l'iconographie afin de ne pas véhiculer de stéréotypes, en assurant la promotion de la journée internationale pour la défense des droits des femmes, en favorisant les départs en formation grâce à la mise en place prochaine de nouveaux dispositifs de formation, en poursuivant les activités sportives non payantes sur la pause méridienne des agent(e)s facilitant, ainsi, la pratique du sport par les femmes connaissant des contraintes familiales en soirée ou encore en mettant en place et en communiquant sur les procédures administratives d'alertes des responsables hiérarchiques et des acteurs de la prévention en cas d'agression d'agents. Enfin, je tenais à vous faire savoir qu'une charte sur le bien-être au travail sera travaillée, sur l'année 2019, avec les partenaires sociaux.
